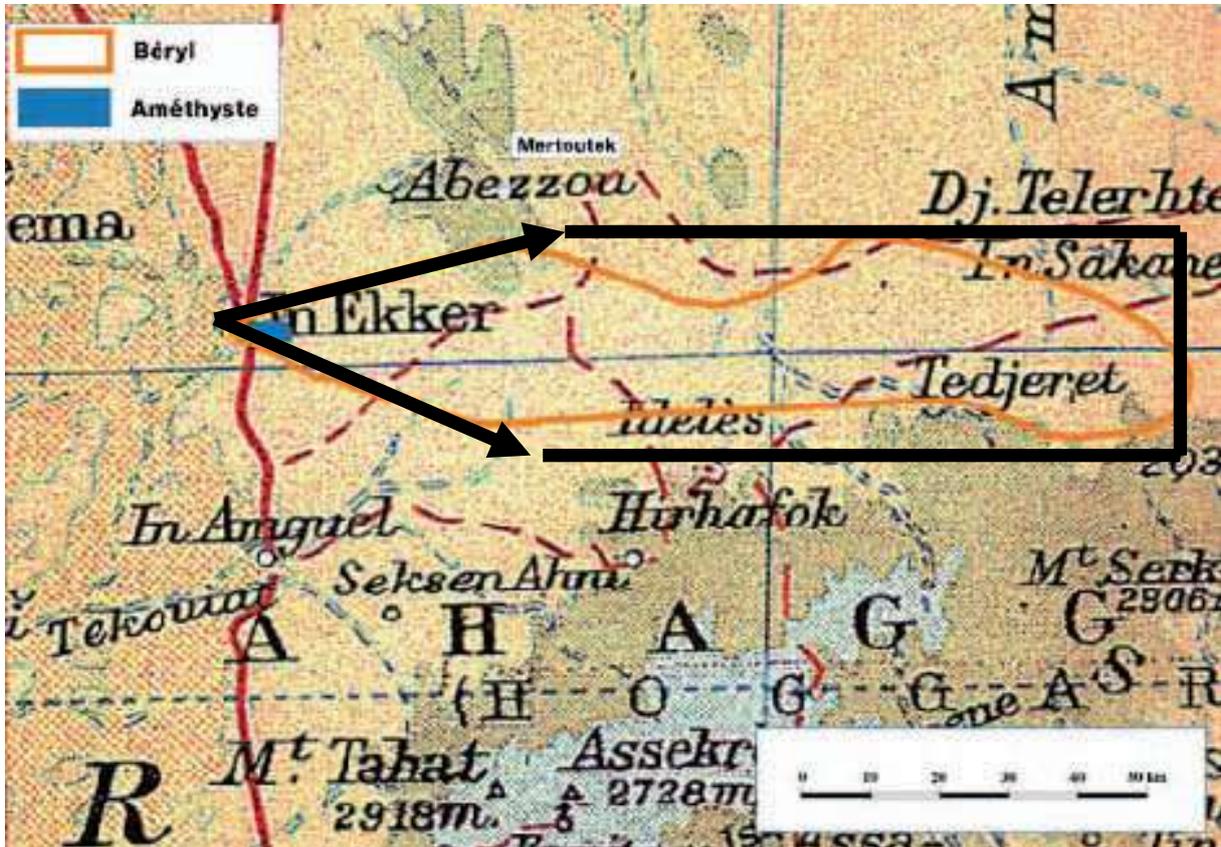


**Délimitation approximative du « secteur angulaire »  
concernant la région d'In Eker**  
(Décret d'application de la loi Morin Article 1<sup>er</sup>, § I, version janvier 2010)  
Bruno Barrillot



Le sommet de l'angle se situe à l'ouest de la montagne du Tan Affela (5°2'30" Est – 24°3'0" Nord).

L'angle est de 40 ° (entre azimuts 70 et 110).

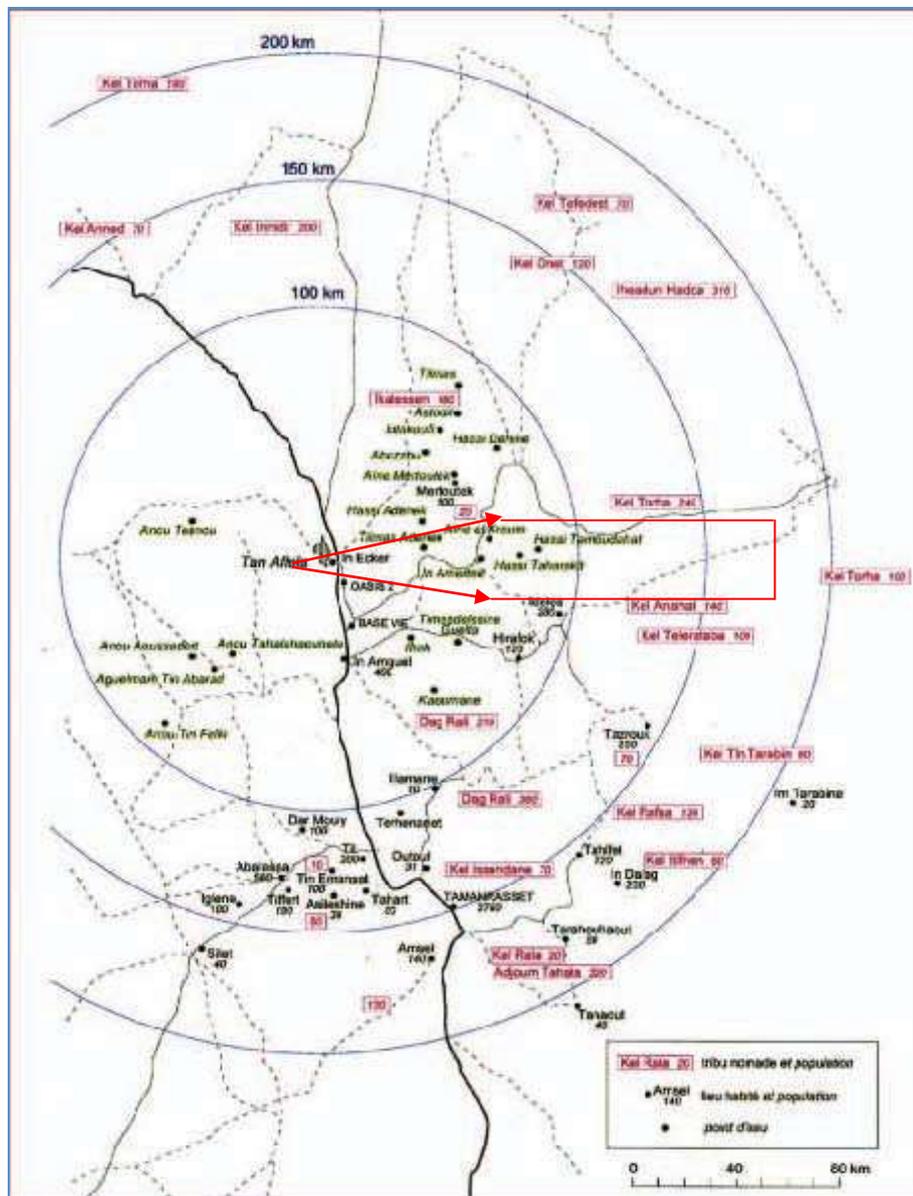
Le secteur angulaire concerné va jusqu'à 40 km d'In Eker et se poursuit par un rectangle sur 100 km.

Pour être concret, il s'agit d'une zone (délimitation en traits noirs gras) englobant les retombées (mesurées en 1962) du tir Béryl du 1<sup>er</sup> mai 1962 et celles du tir Améthyste du 30 mars 1963, la zone contaminée à la suite du tir Améthyste est incluse dans celle de la retombée du tir Béryl.

La carte est issue du document « *Dossier de présentation des essais nucléaires et leur suivi au Sahara* » (DICOD, janvier 2007) p. 25

Il est important de situer ce « secteur angulaire » dans la carte de population de la région d'In Eker publiée dans le même document du ministère de la défense de janvier 2007, p. 21 (Carte d'ailleurs très mal reproduite dans ce document).

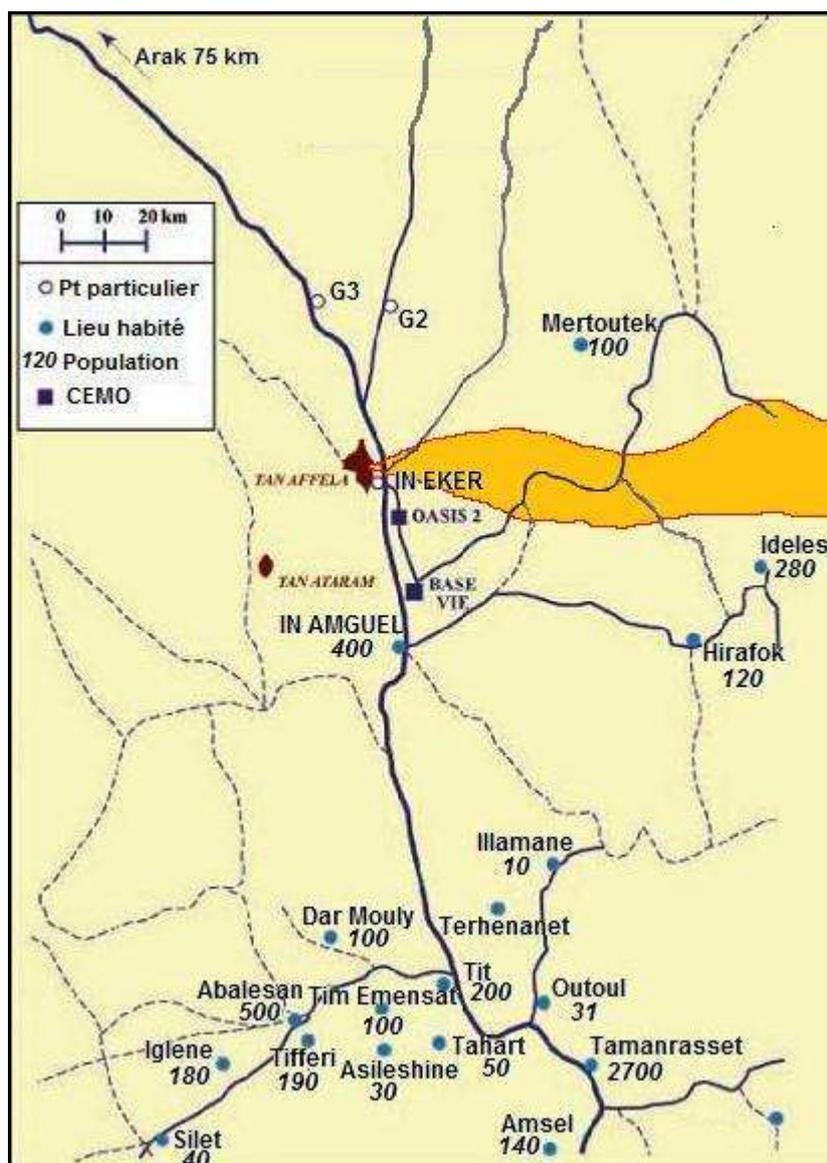
On constate que le secteur angulaire n'inclut aucune population nomade et que les « lieux habités » situés dans le secteur angulaire ne comportent aucune indication de population. Cette présentation laisse entendre que « par le plus grand des hasards et grâce à une heureuse coïncidence » les lieux habités s'étaient vidés de leurs habitants au moment de l'accident du tir Béryl du 1<sup>er</sup> mai 1962 !



(Le document « *Dossier de présentation des essais nucléaires et leur suivi au Sahara* » (DICOD, janvier 2007) se trouve sur le site [www.moruroa.org](http://www.moruroa.org) (Dans le Monde – Sahara – Les préparatifs. Principales données. Doc SAHARA Mindef 2007.pdf)

Les coordonnées géographiques (latitude et longitude) de la zone d'In Eker sont indiquées dans le rapport AIEA « Radiological conditions at the Former French Nuclear Test Sites in Algeria » p. 25.

## Les populations dans la retombée de l'essai Béryl



### Reconstitution de la carte du document du Ministère de la défense

(« Dossier de Présentation des essais nucléaires et leur suivi au Sahara », 2007)

La zone orangée délimite les retombées confondues du tir Béryl (1<sup>er</sup> mai 1962) et du tir Améthyste (30 mars 1963). Selon la carte officielle, cette zone de retombées délimitant une « isodose de 5 mSv » (maximal admissible) est... inhabitée, tant par des populations sédentaires que par des populations nomades !

### Population

La carte officielle note la présence de populations nomades à l'Est d'In Eker, dans un rayon de 200 km centré sur le Tan Affela : les noms des tribus sont illisibles et les chiffres indiqués font apparaître une population nomade totale sur cette région de 2730 personnes.

Le total des populations sédentaires indiquées sur la carte officielle dans un rayon de 200 km s'élève à 5071 personnes.